



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

## **Dossier de presse**

**Rentrée scolaire 2020-2021**

# **Mir këmmeren eis. Wuelbefannen an Zukunftschancen**

**10 septembre 2020**

# CONTENU

WUELBEFANNEN AN ZUKUNFTSCHANCEN	3
<b>I. RENFORCER LES ENFANTS ET LES JEUNES</b>	<b>4</b>
<b>I.1 Cinq piliers thématiques pour le bien-être des jeunes au lycée</b>	<b>4</b>
I.1.1 Prévention des comportements violents	4
I.1.2 Prévention des addictions	4
I.1.3 Éducation sexuelle et affective	4
I.1.4 Médias sociaux	4
I.1.5 Santé mentale et gestion des émotions	5
<b>I.2 Introduction d'équipes de première intervention</b>	<b>5</b>
<b>I.3 Extension du dispositif d'inclusion à l'enseignement secondaire</b>	<b>5</b>
<b>I.4 Un nouveau cadre législatif pour l'aide à l'enfance</b>	<b>5</b>
<b>I.5 Rapprochement entre l'Office national de l'enfance et l'enseignement fondamental</b>	<b>6</b>
<b>I.6 Améliorer l'intégration des enfants primo-arrivants</b>	<b>6</b>
<b>II. CRÉER DES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	<b>7</b>
<b>II.1 Digitalisation et coding</b>	<b>7</b>
II.1.1 Dès la rentrée 2020 : le coding - « einfach kodieren »	7
II.1.2 Accélération du programme <i>one2one</i>	8
<b>II.2 Nouvelles offres scolaires</b>	<b>8</b>
II.2.1 Diplôme + : une nouvelle année de formation pour jeunes diplômés	8
II.2.2 Une offre de rattrapage pour tous	9
II.2.3 De nouvelles offres au lycée	9
II.2.4 Offres supplémentaires dans la formation professionnelle	10
<b>II.3 Lifelong learning</b>	<b>10</b>
II.3.1 Un centre de formation pour adultes à Esch-Belval	11
II.3.2 Skillsdësch	11
II.3.3 Développement de la qualité dans l'éducation non formelle	12

## Rentrée scolaire 2020-2021

### MIR KÄMMEREN EIS.

#### WUELBEFANNEN AN ZUKUNFTSCHANCEN

*Au cours des derniers mois, l'Éducation nationale a dû faire face à une situation inédite, qui a bouleversé toutes nos habitudes et mis l'ensemble de la communauté scolaire face à un double défi : tout mettre en œuvre pour freiner la pandémie COVID-19 et maintenir le droit à l'éducation.*

*La lutte contre le virus est indispensable et se poursuivra tant que nécessaire. Mais elle ne saurait devenir une fin en soi : elle est un passage obligé afin de pouvoir continuer à accompagner les enfants et les jeunes vers leur avenir.*

*C'est ainsi que cette rentrée particulière se fera sous le signe de la maxime : **Maximal Chancen fir d'Bildung a minimal Chancen fir de Virus** (des chances maximales pour l'éducation et des chances minimales pour le virus).*

*Deux domaines principaux seront au cœur des préoccupations des acteurs et partenaires de l'Éducation nationale en 2020-2021 :*

#### **1. le bien-être des enfants et des jeunes**

*Les enfants et les jeunes ont souffert de la crise sanitaire : leurs libertés ont été restreintes et des règles strictes leur ont été imposées. Après ces mois difficiles, il est essentiel d'atténuer les effets néfastes de cette crise et de permettre aux jeunes de renouer avec la dimension sociale indispensable à leur bien-être.*

#### **2. la création de perspectives d'avenir**

*La crise sanitaire a accentué et accéléré le développement social et technologique. Il est primordial que l'éducation ne perde pas le fil et qu'aucun élève ne soit laissé derrière. Cette crise nous a montré l'importance de la digitalisation : dans ce domaine précurseur, des retards doivent être rattrapés, sans oublier l'amortissement des effets de la crise.*

*Il nous est possible de sortir de cette crise plus forts que nous y sommes entrés, de tirer profit des expériences acquises et de saisir les opportunités qu'elle a fait émerger. C'est en allant dans cette voie que nous pourrons renforcer davantage les enfants et les jeunes et mieux les préparer à leur avenir.*

## **I. RENFORCER LES ENFANTS ET LES JEUNES**

### **I.1 Cinq piliers thématiques pour le bien-être des jeunes au lycée**

L'école est avant tout un lieu où l'on vit ensemble. Il est essentiel de retrouver cette dimension sociale après des mois difficiles. Les établissements scolaires doivent représenter un espace d'ouverture et de participation, où chacun se sent bienvenu et accepté. Le Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS) encadre de nombreux projets et met à disposition des « boîtes à outils » qui contribuent à améliorer le climat scolaire et à prévenir, dans une approche positive, les comportements à risque chez les jeunes.

Au-delà de la transmission des savoirs, l'école est aussi destinée à l'épanouissement des enfants et des jeunes. Elle peut les aider à mieux gérer leur avenir, à gagner confiance en eux, à se respecter et à respecter les autres.

L'enjeu est d'inclure tous les élèves dans une démarche de « well-being » (bien-être) et non seulement de traiter les « problèmes » quand il se présentent. Ce changement de mentalité vers une « psychologie positive » implique l'ensemble des acteurs scolaires.

En renforçant le bien-être des élèves, les Services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires (SePAS) et les Services socio-éducatifs des lycées contribuent aux domaines de prévention concernant les addictions, la violence, la sexualité, la santé mentale et l'utilisation des médias sociaux.

#### **I.1.1 Prévention des comportements violents**

Avec l'isolement et l'incertitude liés à la pandémie, les thèmes de la violence, de l'agressivité et du mobbing ont repris de l'importance, entre autres sur les réseaux sociaux. À l'aide de projets de gestion des conflits et de médiation entre pairs, un climat positif sera promu au sein de l'ensemble des lycées.

#### **I.1.2 Prévention des addictions**

L'usage du tabac, de l'alcool et du cannabis a tendance à augmenter durant des périodes de détresse et de solitude. Afin de promouvoir des comportements responsables auprès des jeunes, les lycées proposeront des concepts spécifiques d'information et d'intervention en cas de consommation de drogues au sein du lycée.

#### **I.1.3 Éducation sexuelle et affective**

Il est important de mettre en place des espaces sécurisés où les jeunes peuvent de nouveau se rencontrer et développer leurs relations sociales. Un rôle important sera attribué à l'éducation sexuelle et affective qui vise le développement de relations saines entre les jeunes.

#### **I.1.4 Médias sociaux**

Avec le confinement et la distanciation physique, l'utilisation des outils digitaux et des médias sociaux a augmenté, amenant pour certains jeunes le risque d'une consommation excessive. Des campagnes d'information et de sensibilisation seront mises en place au sein des établissements scolaires afin d'informer les jeunes sur les risques liés à l'utilisation des médias sociaux comme les effets néfastes sur l'estime de soi.

### **I.1.5 Santé mentale et gestion des émotions**

Les parents et les enseignants peuvent être confrontés à des enfants qui semblent moins concentrés, moins résistants au stress, plus agressifs et parfois même désespérés. Ce constat va souvent de pair avec un manque d'estime de soi qui peut se manifester par un comportement autodestructeur et des prises de risques dès le jeune âge : consommation d'alcool, de tabac, voire de stupéfiants prohibés.

Les élèves doivent donc être amenés à développer leur empathie et à gérer leurs émotions comme à apprendre à se connaître, à avoir confiance en eux et identifier leurs forces.

### **I.2 Introduction d'équipes de première intervention**

Assurer le bien-être des enfants à l'enseignement fondamental passe par la prise en charge des situations de tension et des élèves aux comportements difficiles. Les équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB) jouent un rôle clé dans le repérage et l'accompagnement des élèves dont le mal-être mène parfois à l'agressivité. Cependant, ce travail s'effectue sur la moyenne et longue durée.

Il est nécessaire d'introduire en parallèle une offre de première intervention, réactive, rapide et flexible. C'est dans ce sens qu'à partir de la rentrée, deux agents par direction de l'enseignement fondamental seront identifiés afin d'assurer des actions de prévention, d'intervention en urgence et de désescalade. Ils seront formés en 2021 à la méthode ProDeMa® (*Professionnelles Deeskalationsmanagement*), laquelle, au cours de 150 heures, leur apportera les outils nécessaires pour mettre en œuvre un management de désescalade professionnel, ainsi que pour conseiller et former les ESEB à des actions de prévention et d'intervention contextualisées.

### **I.3 Extension du dispositif d'inclusion à l'enseignement secondaire**

Le dispositif de soutien aux élèves à besoins spécifiques s'est déployé dans l'enseignement fondamental depuis plusieurs années et remplit bien sa mission, grâce aux équipes de soutien des élèves à besoins spécifiques (ESEB) rattachées à chacune des 15 directions de l'enseignement fondamental et avec l'apport des Centres de compétences créés en 2018.

L'an passé a vu la mise en place des ESEB également dans chaque lycée. 2020-2021 sera leur première année de fonctionnement ordinaire. Pour soutenir cette extension et le renforcement constant de la qualité de l'inclusion, l'effort d'engagement des ressources humaines adéquates se poursuit. À la rentrée 2020-2021, 1 437 agents sont en fonction, 200 ont été recrutés en 2019-2020 et quelque 120 le seront au cours de l'année scolaire 2020-2021. Le dispositif tel qu'il fonctionne aujourd'hui fera l'objet d'une évaluation afin d'y porter les éventuelles adaptations nécessaires.

### **I.4 Un nouveau cadre législatif pour l'aide à l'enfance**

La réforme de la législation concernant la protection de la jeunesse (loi de 1992) reste prioritaire et les travaux vont continuer en étroite concertation avec notamment le ministère de la Justice et le ministère de la Santé. Elle se fera sous le signe d'un changement de paradigme basé sur le respect et la réalisation des droits de l'enfant à tous les niveaux des interventions (de la base légale aux pratiques professionnelles) (= *child rights-based approach*) et la recherche de la déjudiciarisation.

## **I.5 Rapprochement entre l'Office national de l'enfance et l'enseignement fondamental**

L'objectif d'une déjudiciarisation maximale dans l'aide à l'enfance passe par le renforcement de la communication et de la coopération entre l'Office national de l'enfance (ONE) et les directions de l'enseignement fondamental. Le personnel enseignant et le personnel d'encadrement socio-éducatif sont en effet en première ligne de contact avec les enfants et jeunes en situation de mal-être ainsi qu'avec leurs parents ou tuteurs. À cet effet, l'Office national de l'enfance et les directions de régions lanceront dans les mois à venir trois projets pilotes, lesquels visent à intensifier, structurer et faciliter leur collaboration au quotidien.

## **I.6 Améliorer l'intégration des enfants primo-arrivants**

Le ministère envisage de se doter d'un service spécialement chargé de l'intégration et de l'accueil des enfants d'origine étrangère, nouvellement arrivés au Luxembourg.

Ses missions engloberont et dépasseront celle de l'actuelle Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA) :

- accueil des enfants primo-arrivants,
- sensibilisation et information,
- suivi des élèves,
- accompagnement régulier des écoles,
- formation des enseignants,
- documentation et recherche.

L'objectif du projet consiste en une prise en charge systématique de l'ensemble des élèves nouvellement arrivés, afin de leur garantir un accueil, une orientation, un soutien pour l'intégration scolaire et sociale et un accompagnement scolaire équitable.

Le suivi de l'élève primo-arrivant se fera sur quatre années et a comme finalité d'adapter le parcours scolaire, si besoin en est, et d'éviter ainsi le décrochage scolaire.

La formation initiale et continue des enseignants ainsi que différents projets de sensibilisation à l'interculturalité et au multilinguisme, organisés par le nouveau service, contribueront à une meilleure prise en charge de cette population scolaire.

## II. CRÉER DES PERSPECTIVES D'AVENIR

### II.1 Digitalisation et coding

Moderniser les systèmes scolaires signifie adapter le contenu aux évolutions sociales et technologiques et suivre le progrès.

Le codage est la technologie de l'avenir. Or jusqu'à présent il n'est pas possible de garantir que chaque élève dispose de ces connaissances de base.

2020 a été choisie comme « année de la digitalisation », bien avant le coronavirus. La crise sanitaire a accéléré le progrès technologique et confirmé que les compétences numériques sont plus importantes que jamais. Dans cette optique, il est indispensable d'accélérer les investissements dans le matériel informatique.

#### II.1.1 Dès la rentrée 2020 : le coding - « einfach kodéieren »

Un des projets phares de l'année scolaire 2020-2021 est « *einfach kodéieren* » (coder, tout simplement) qui introduit le coding dans les programmes de l'école fondamentale. « *einfach kodéieren* » s'inscrit dans l'initiative « *einfach digital – Zukunftskompetenze fir staark Kanner* » (digital, tout simplement-les compétences du futur pour des enfants forts) lancée au début de l'année 2020.

Apprendre le coding, c'est apprendre à résoudre des problèmes et comprendre comment « réfléchissent » les machines, comment elles réagissent à nos actions. C'est aussi apprendre à les programmer, donc à communiquer avec elles. L'initiation au *coding* est possible dès le plus jeune âge par le biais d'activités ludiques, de jeux logiques, d'animations interactives et, pour les plus grands, à travers des objets connectés, des robots pédagogiques, etc.

À partir de septembre 2020, le *coding* sera introduit au cycle 4 dans le cours de mathématiques. Lors de cette première année d'introduction, le *coding* sera obligatoire au cycle 4.1 et facultatif au cycle 4.2. En 2020-2021, il ne fera donc pas partie des compétences testées lors des épreuves communes organisées dans le cadre de la procédure d'orientation des élèves vers l'enseignement secondaire.

Ensuite, en 2021-2022, il fera son apparition dans les cycles 1 à 3, de manière transversale, dans les différentes disciplines d'enseignement : langues, éveil aux sciences, éveil à la création, etc.

Parallèlement, au lycée, à partir de septembre 2021, un nouveau cours en sciences numériques intégrera la grille horaire des classes de 7<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire général comme classique. Il sera ensuite progressivement poursuivi jusqu'à la classe de 5<sup>e</sup>.

Les enseignants de l'école fondamentale ont été préparés à cette nouvelle matière. Ils sont soutenus au niveau régional par 15 instituteurs spécialisés en compétences numériques (I-CN) spécialement recrutés. Des formations et du matériel pédagogique ont été développés.

Plusieurs événements parents-enfants sont prévus au printemps pour leur permettre de découvrir la façon dont le *coding* est enseigné à l'école. Ils seront annoncés sur [digital.men.lu](https://digital.men.lu) et sur la [page Facebook](#) du ministère.

### **II.1.2 Accélération du programme *one2one***

*one2one* consiste à équiper tous les élèves de l'enseignement secondaire de tablettes de type iPad grâce à un programme d'acquisition annuel. La crise sanitaire a montré toute l'utilité d'une telle initiative. Au moment du confinement, 20 000 lycéens disposaient de leur tablette, facilitant le passage à l'enseignement à distance. Il a été décidé d'accélérer le programme, avec l'acquisition en 2020 de 15 500 iPads.

## **II.2 Nouvelles offres scolaires**

La crise sanitaire a un impact important sur le parcours scolaire des jeunes. Actuellement les conditions économiques difficiles représentent un risque accru de se retrouver dans une situation de NEET (jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation). Il nous incombe d'assurer qu'il n'y ait pas de lacunes dans le parcours éducatif des jeunes, de les protéger du chômage et de les maintenir sur le chemin de l'éducation.

Les éventuels retards doivent être rattrapés et des offres scolaires correspondant aux profils divers des élèves doivent être proposées vu que la crise de la COVID-19 a accentué les différences entre les élèves. Plus que jamais vaut le principe : des écoles diverses pour des élèves divers !

### **II.2.1 Diplôme + : une nouvelle année de formation pour jeunes diplômés**

La formation « diplôme + » est un nouveau cycle de formation d'une année destinée aux jeunes qui sont à la recherche d'un premier emploi, à la recherche d'études supérieures ou qui n'ont pas encore fait leur choix. Elle s'adresse aux jeunes diplômés de l'enseignement secondaire classique et général et de la formation de technicien.

La formation permet aux participants d'acquérir davantage de compétences transversales qui sont recherchées tant sur le marché de l'emploi que lors des études supérieures, d'approfondir leurs *soft skills* (p.ex. techniques de présentation, gestion du temps etc.) et de s'approprier du savoir-faire pratique favorisant l'autonomie et l'auto-efficacité.

Organisé en modules individuels, le programme de formation offre aux participants la flexibilité d'adapter la durée de participation, tout en leur permettant d'obtenir des certificats pour les modules réussis. Lors du deuxième semestre, un projet d'innovation permet aux participants d'appliquer et d'approfondir les compétences acquises en développant un produit de la conception à la réalisation. En complément, les participants bénéficient d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation.

Pour garantir un programme d'excellence, la formation fait appel à des spécialistes externes (organismes de formation privés) ainsi qu'à des enseignants expérimentés.

Elle est organisée en 2 à 4 classes, qui auront lieu principalement dans les CNFPC (Esch-sur-Alzette et Ettelbruck). La session d'automne 2020-2021 s'étend du 19 octobre 2020 au 15 juillet 2021 (en cas de participation au projet d'innovation). En cas de forte demande, une 2<sup>e</sup> session sera ouverte en printemps 2021.



Les langues de formation sont, de manière générale, le luxembourgeois, le français et l'anglais.

À la fin de chaque semestre ou suite à la confirmation d'une désinscription, les participants obtiennent un certificat de réussite indiquant les compétences acquises, à condition d'une participation minimale de 80% de la durée du module et la réussite à l'évaluation écrite ou orale.

### **II.2.2 Une offre de rattrapage pour tous**

Le programme gouvernemental souligne l'importance que doit apporter le système scolaire au soutien des élèves présentant des difficultés ou des retards scolaires. Dès cette année, le ministère a mis et met en place les mesures suivantes :

- une Summer School qui se déroule les deux dernières semaines des vacances d'été et qui s'adresse aux élèves de l'enseignement secondaire et de l'enseignement fondamental ;
- des concepts de rattrapage à partir du premier trimestre ;
- une plateforme digitale [www.schouldoheem.lu](http://www.schouldoheem.lu) avec du matériel d'apprentissage. Une rubrique spécifique permet aux parents et aux élèves de télécharger gratuitement des exercices avec des corrigés en fonction des besoins personnels de l'élève et des matières à réviser en dehors des heures de classe ;
- une helpline pour des conseils et aides pédagogiques, accessible par téléphone au 8002 9090 et par mail à [help@schouldoheem.lu](mailto:help@schouldoheem.lu).

Après la fermeture de toutes les écoles début mars, une certaine continuité des apprentissages a pu être maintenue durant les semaines de confinement, grâce aux efforts et à l'engagement de tous, élèves, enseignants et parents dans le cadre de l'apprentissage à distance (Schoul doheem). Malgré tous les efforts et la reprise des cours en présentiel (en alternance depuis le 25 mai, puis en classes entières du 29 juin au 17 juillet), cette année inhabituelle aura eu des impacts sur les apprentissages, sur le développement émotionnel et physique des enfants et des jeunes ainsi que sur leur bien-être.

Pour donner aux élèves la possibilité de se remettre à niveau, de consolider des apprentissages ou de rattraper des contenus, le lancement de la Summer School à la rentrée 2020-2021 a été particulièrement important. L'offre d'accompagnement et de soutien mise en place aujourd'hui sera pérennisée pour les années à venir et développée progressivement pour devenir un élément essentiel du système éducatif luxembourgeois.

### **II.2.3 De nouvelles offres au lycée**

L'école publique continue de diversifier son offre scolaire, en créant de nouvelles formations tournées vers l'avenir, en adaptant l'offre linguistique et en innovant en matière pédagogique.

Deux nouvelles sections de l'enseignement secondaire général, « finance » et « marketing, media, communication » sont désormais proposées à l'École de commerce et de gestion - School of Business and Management (ECG). Les classes s'étendent sur les deux années du cycle supérieur (classes de 2<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>) et mènent au diplôme de fin d'études secondaires générales.

Le Lycée privé Emile Metz (LPEM) propose dès la rentrée 2020-2021 la formation d'agent spécialisé en *Smart materials* menant à un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP).

Le Lycée de Garçons Esch (LGE) élargit son offre scolaire en proposant, dès la rentrée scolaire 2020-2021, des classes préparant à la formation du baccalauréat international (*International Baccalaureate, IB*) en langue anglaise. Il devient ainsi le premier établissement scolaire à offrir ce type de classes anglophones dans la région sud du pays, en complément des offres de l'Athénée (AL), de l'International School Luxembourg (ISL) et de l'école privée Over the Rainbow, toutes les trois à Luxembourg-Ville.

#### **II.2.4 Offres supplémentaires dans la formation professionnelle**

Des solutions sont apportées directement aux jeunes qui éprouvent des difficultés à trouver des postes d'apprentissage.

Pour pallier le manque de postes d'apprentissage, le Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) peut assumer la formation patronale durant la première année de certains CCP (certificat de capacité professionnelle) : mécanicien, électricien, peintre décorateur débosseleur, installateur chauffage sanitaire, serveur etc. Les élèves suivent alors la partie « scolaire » de l'enseignement dans un lycée et la partie en entreprise est remplacée par une formation dans les ateliers du CNFPC, encadrée par des professionnels du secteur choisi.

Les élèves sont acceptés sur dossier. Ils effectuent des stages en entreprise et sont accompagnés par les services socio-éducatifs du CNFPC avec pour objectif de poursuivre le reste de leur formation chez un patron.

Cette période est mise à profit pour dynamiser les élèves dans leur recherche d'un contrat d'apprentissage.

Dès mi-septembre, chaque jeune profite d'une nouvelle offre de cours organisés dans les CNFPC à Esch-sur-Alzette et à Ettelbruck : rafraîchissement des connaissances en mathématiques et en langues, divers ateliers, séminaires consacrés à l'embauche.

En même temps, il est suivi individuellement par le personnel socio-éducatif du CNFPC. Les Antennes locales pour jeunes (ALJ) et le Service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM-OP) peuvent si nécessaire être associés à cette action.

Un programme spécial, *FIT4VET*, a été développé dans les CNFPC pour les élèves qui n'auront malgré tout pas trouvé de patron formateur au 31 décembre 2020 et qui ne peuvent pas intégrer d'autre mesure telle que la formation patronale organisée pour certains métiers dans les CNFPC.

Les lycées peuvent également proposer des classes de formation professionnelle à plein temps selon les besoins, pour pallier le manque de postes d'apprentissage en entreprise. Ils assurent alors à la fois l'enseignement scolaire et la formation dite patronale.

### **II.3 Lifelong learning**

En cette période de changements sociaux accélérés et de conditions économiques incertaines, il est d'autant plus important d'investir dans les compétences des citoyens. Et ce non seulement dans le cadre de la formation initiale, mais également dans le domaine de la formation des adultes, de la formation professionnelle continue et de la formation continue.

L'extension de l'offre du Service de la formation des adultes du ministère et la création d'une université populaire auront pour but d'accompagner les changements structurels de la société en donnant à chaque citoyen la possibilité de continuer à se former, d'évoluer de son profil actuel vers les exigences de demain grâce à des passerelles (*skillsbridges*).

Étant donné l'importance de la formation continue dans la qualité de l'éducation non formelle, l'assurance qualité des formations et leur gratuité dans ce secteur seront des priorités.

### **II.3.1 Un centre de formation pour adultes à Esch-Belval**

En 2021, une Université populaire ouvrira ses portes sur le site de Esch/Belval, regroupant les trois acteurs du *lifelong learning* à savoir :

- l'Institut national des langues (INL),
- le Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC),
- le Service de la formation des adultes (SFA).

L'offre commune des trois acteurs permettra d'offrir, dans un espace adapté réparti sur 32 salles, tout un éventail de formations qui permettront aux adultes de renforcer leurs compétences (*upskilling*) ou de développer de nouvelles compétences en vue d'une réorientation professionnelle (*reskilling*), ouvrant ainsi de nouvelles perspectives professionnelles et personnelles.

L'offre du CNFPC sera particulièrement développée dans le domaine du digital, allant des applications bureautiques jusqu'à la programmation (coding).

Le Service de la formation des adultes se concentrera sur l'instruction de base, l'intégration linguistique des primo-arrivants et les cours de 2<sup>e</sup> voie de qualification afin de donner aux personnes intéressées des perspectives de formation et de certification.

Le regroupement des trois offres permettra d'augmenter la visibilité des différents parcours de formation. L'université populaire sera également un point d'information et d'orientation pour l'apprenant adulte.

Le centre de formation sera équipé d'une médiathèque et d'espaces de travail pour un apprentissage en autonomie.

Un concept similaire pourrait voir le jour dans le Nord du pays.

### **II.3.2 Skillsdësch**

Qu'il s'agisse de se former aux nouvelles compétences exigées par leur entreprise ou d'augmenter leur niveau de compétences, les employés vont être toujours davantage amenés à se mettre à jour. Le ministère étend et diversifie ses programmes de formation dans les domaines créateurs d'emploi : coding, « Industrie 4.0 » (climatisation, chauffage, smart technologies, ...), aide à la personne.

Analyser les besoins en compétences, identifier les domaines professionnels les plus porteurs, définir un plan d'action de formations et le mettre en œuvre, telles sont les principales missions des *Skillsdësch* qui vont réunir périodiquement les partenaires (ministère de l'Éducation nationale, ministère du Travail, entreprises et syndicats) à partir de l'automne 2020. Elles aboutiront début 2022 à un ensemble de parcours de formation conçus spécifiquement, les *skillsbridges*.

### **II.3.3 Développement de la qualité dans l'éducation non formelle**

La formation continue du personnel des structures de l'éducation non formelle (structures d'accueil et maisons de jeunes) est un versant clé de la qualité dans ce secteur. L'obligation légale de formation continue ne suffit pas à garantir une offre de haut niveau et pertinente. C'est ce qui motive le ministère, en concertation avec les acteurs concernés, à rendre progressivement gratuite une offre de formation continue organisée par des organismes reconnus et selon des critères bien définis. Cette offre inclura l'accompagnement professionnel, sous forme de supervision, coaching ou conseil spécialisé.

**Retrouvez l'actualité du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse  
sur [www.men.lu](http://www.men.lu) et sur Facebook**